



Commune de HAUTE-RIVOIRE



Modification n°4

Plan Local d'Urbanisme PLU

3 – Avis de la Commission Départementale de la Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF)

Plan Local d'Urbanisme approuvé le 16 Février 2006

Modification n°1 approuvée le 30 Août 2007

Modification n°2 approuvée en Juin 2010

Modification simplifiée n°3 approuvée le 10 Décembre 2013

Révision du PLU prescrite par délibération du Conseil Municipal en date du 14 Octobre 2015

Modification n°4 du PLU :

Arrêté du Maire de lancement de la procédure : 28 Décembre 2018

Vu pour être annexé l'arrêté du Maire en date du 28 Décembre 2018

ENQUETE PUBLIQUE

Réf : 44041



PRÉFET DU RHONE



**Direction Départementale des
Territoires du Rhône**

*Service Connaissance et
Aménagement Durable des Territoires*

Secrétariat de la CDPENAF

Affaire suivie par : Sophie HELIN

sophie.helin@rhone.gouv.fr

Tel : 04-78-62-53-94

Monsieur le Maire

Grande rue
69610 HAUTE RIVOIRE

Lyon, le 22 février 2019

Objet : Saisine de la CDPENAF pour la modification n°4 du Plan Local d'Urbanisme

Monsieur le Maire,

J'ai reçu le 17 janvier 2019 votre courrier relatif à la modification du plan local d'urbanisme de la commune de Haute Rivoire pour avis de la Commission Départementale pour la Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers.

La sous-commission mandatée par la CDPENAF en charge de l'analyse des révisions allégées et des modifications qui s'est réunie le 21 février 2019 a rendu un **avis favorable** à votre projet.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le Président de la CDPENAF,

Le secrétariat,

Sophie HELIN